

L'euthanasie, encore en hausse en Belgique

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 29 février 2024

Source [Le Salon Beige] : Le suicide se poursuit : 3423 euthanasies [ont été recensées](#) en 2023, selon les données de la Commission fédérale de contrôle et d'évaluation de l'euthanasie. Un chiffre en hausse de 15% par rapport à l'année précédente.

Passé de 2.699 en 2021 à 2.966 en 2022, le nombre d'euthanasies pratiquées en Belgique ne cesse d'augmenter, année après année.

L'année 2023 a été marquée par l'euthanasie d'une mineure de 16 ans atteinte d'une tumeur au cerveau.

Les affections psychiatriques sont « *de plus en plus souvent avancées* ». Elles ont représenté 1,4 % des euthanasies en 2023, soit 48 personnes.

La Commission fédérale de Contrôle et d'Évaluation de l'Euthanasie indique que 110 personnes ne résidant pas en Belgique ont été euthanasiées en 2023, dont 101 Français.

[Source](#)

29/02/2024 01:00